Consultation des détails des modules

Organiser et produire des décorations pour intérieurs et extérieurs - FORDC6

| | |
|---|---|
| **Code du module:** | FORDC6 |
| **Unité capitalisable:** | Réaliser des décorations pour espaces intérieurs et extérieurs (DEESP) |
| **Méthodes d'évaluations fixés:** | 1 |
| **Profession:** | Décorateur |
| **Diplôme** / **Certificat:** | Diplôme d'aptitude professionnelle |
| **Méthodes d'évaluation:** | Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Exposé |

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de participer à l'établissement d'offres, de plans de travail et de plannings horaires en relation av
mission.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti est associé à l'établissement de l'offre, des plans de travail et des plannings horaires.
- Dans ce contexte, il est tenu compte de l'association éventuelle de sociétés externes.

SOCLES

- Les plans de travail et les plannings horaires étaient disponibles.
- Le cas échéant, les sociétés externes impliquées ont été informées.

2

L'apprenti est capable de prendre connaissance des conditions spatiales et d'élaborer un concept de décoration en tena compte des objectifs du donneur d'ordre.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti prend note des conditions spatiales.
- L'apprenti se concerte avec le client au sujet du style et du concept de la mission.

SOCLES

- L'apprenti a documenté les conditions spatiales.
- L'apprenti a défini et noté par écrit le style et le concept.

3

L'apprenti est capable de déterminer le concept d'une décoration d'espace commandée et de définir des accroches ains les zones de visualisation, en tenant compte des aspects publicitaires, psychologiques et conceptuels dans un espace trois dimensions.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti définit des accroches et des zones de visualisation en adéquation avec les locaux.
- L'apprenti tient compte des aspects publicitaires, psychologiques et conceptuels dans l'espace.

SOCLES

- L'apprenti a disposé les accroches et les zones de visualisation de manière optimale, en fonction de l'espace.
- L'apprenti a tenu compte des aspects publicitaires, psychologiques et conceptuels dans l'espace.

4

L'apprenti est capable de délimiter le volume de la mission, de déterminer le thème, de tenir compte des souhaits du cli de régler le problème des délais, d'évaluer grossièrement les besoins matériels et de répondre aux questions concerna l'emplacement (places de parking, circulation automobile, arrêts de bus, voies d'accès, problèmes de visibilité, surfaces montage, conditions d'éclairage, flux de clients).

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti détermine les charges de travail et le temps requis pour la mission.
- L'apprenti évalue grossièrement les besoins matériels.
- L'apprenti prend note du contexte local et, le cas échéant, des problèmes qu'il génère.

SOCLES

- L'apprenti a produit l'ensemble des check-listes ainsi qu'un plan de structure.

5

L'apprenti est capable de déterminer les dimensions et les volumes, de tenir compte de l'ensemble des chiffres prévisio et de visualiser ensuite l'idée et le concept de la décoration à l'aide d'une esquisse en perspective et d'une maquette à l'échelle.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti élabore une esquisse en perspective ainsi qu'une maquette à l'échelle.
- L'apprenti teint compte de l'idée, du concept et de l'ensemble des chiffres prévisionnels.

SOCLES

- L'apprenti a produit une esquisse en perspective propre ainsi qu'une maquette à l'échelle.

6

L'apprenti est capable de se concerter avec le client et de lui présenter différentes esquisses.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti présente différentes esquisses au client.

SOCLES

- Le client a choisi une proposition.

7

L'apprenti est capable de décorer et de disposer efficacement les éléments dans un espace (affichage, panneaux, éclai éléments décoratifs, décoration des murs, du sol et du plafond, stands de présentation, systèmes de stands, décoration tables) et d'établir le plan de projet.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti prévoit la mise en évidence efficace de l'ensemble des éléments requis dans l'espace et il élabore un plan de projet en conséquence.

SOCLES

- L'apprenti a produit un plan de projet détaillé, qui tenait compte de l'ensemble des éléments à utiliser.

8

L'apprenti est capable de distinguer les contraintes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environneme (règlementation en matière de prévention des incendies, issues de secours) et de sélectionner le matériel en conséque

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti définit le matériel ainsi que ses propriétés en tenant compte des consignes importantes en matière de sécurité et des autres dispositions légales.

SOCLES

- L'apprenti a sélectionné le matériel approprié pour l'accomplissement de la mission.

9

L'apprenti est capable d'assister à la réception par le client et, le cas échéant, par un service sur place, de procéder aux dernières adaptations et d'établir la facture finale.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti adapte les travaux après concertation avec le client, conformément aux souhaits de ce dernier, et, le cas échéant, les services compétents donnent leur accord.
- L'apprenti établit une facture finale comprenant l'ensemble des postes de coûts.

SOCLES

- Le client était satisfait du résultat et, le cas échéant, les autorisations des services compétents étaient disponibles.
- L'apprenti a produit une facture détaillée et correcte.

10

L'apprenti est capable d'adopter une attitude attentionnée et responsable à l'égard des clients/de ses partenaires et de répondre à leurs souhaits.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti adopte une attitude prévenante et consensuelle à l'égard du client.

SOCLES

- Le client était satisfait de la manière dont la mission a été menée à bien.

11

L'apprenti est capable de se concerter au sein d'un groupe, d'élaborer une organisation commune et de la mettre en œuvre.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti se concerte avec ses coéquipiers à propos des indications organisationnelles pour la mission respective et, le cas échéant, le plan est optimisé.

SOCLES

- L'apprenti a produit un plan de travail et un planning horaire correspondant de manière optimale aux besoins de la mission.

12

L'apprenti est capable d'organiser, d'exécuter et de coordonner les travaux qui lui sont confiés de manière autonome.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti effectue l'intégralité des travaux qui lui sont confiés d'une manière autonome et responsable.

SOCLES

- La mission a été accomplie d'une manière satisfaisante pour tous les intervenants.

13

L'apprenti est capable de distinguer les formes de contact/d'attitude, de les évaluer et de les mettre en œuvre sciemment.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti s'applique à initier une discussion différenciée et critique avec ses collègues ainsi qu'avec les clients.

SOCLES

- Les travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance et la mission accomplie a entièrement satisfait les clients.

14

L'apprenti est capable d'assumer des responsabilités personnelles pour les projets qui lui sont confiés (organisation, mi
œuvre et coordination).

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti se retrouve dans les travaux qui lui sont confiés et il s'applique à les effectuer du mieux possible.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les travaux du mieux possible et de manière à satisfaire le client.

15

Der Auszubildende ist in der Lage, sämtliche Ausführungsschritte schriftlich in einem Berichtsheft festzuhalten und durchgeführte Aufträge zu dokumentieren.

Obligatoire

INDICATEURS

Der logische Aufbau und der Sinn eines Berichtshefts sind bekannt.
Die verschiedenen Arten von Dokumentationsmöglichkeiten sind bekannt.
Die einzelnen Arbeitsschritte werden analysiert und im Berichtsheft dokumentiert.

SOCLES

Ein Berichtsheft mit den wesentlichen Schritten der durchgeführten Aufträge ist vorhanden.
Die Erklärungen sind plausibel und sorgfältig ausgeführt.